

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	57 (1984)
Heft:	11
Artikel:	Le vélo : moins de pétrole, plus d'oxygène
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-128603

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le vélo: moins de pétrole, plus d'oxygène



A l'intention des cyclistes

Depuis 1980, on a assisté en Suisse à un véritable «boom» du vélo. Le comportement politique à l'égard des cyclistes s'est par conséquent sensiblement modifié. Traitées autrefois comme les enfants pauvres de la circulation, ils voient de plus en plus de communes et de cantons consentir des efforts en vue d'améliorer leur statut et en particulier leur sécurité. Voici quelques exemples:

La ville de Zurich a édité un «plan de ville pour les cyclistes». De plus, une série de pistes cyclables viennent d'être aménagées. Bâle a ouvert plus de 60 rues à sens unique à la circulation en vélo dans les deux sens. En collaboration avec les communes attenantes, l'Association de cyclistes de cette ville a publié deux plans des pistes cyclables. Zoug consacrera pour les années 1982 à 1988 les 10% de ses dépenses routières aux aménagements pour cyclistes, ce qui constitue un record pour



la Suisse. Le canton de Saint-Gall a réalisé une planification exemplaire avec un réseau de 460 km. Les Landsgemeinden de Glaris et Nidwald ont chargé leurs gouvernements respectifs d'établir des projets de pistes cyclables. Le canton de Soleure a décidé de subventionner à l'avenir les pistes cyclables communales jusqu'à 60%. Schaffhouse, Granges et Rapperswil ont organisé des concours pour l'élaboration de projets de pistes cyclables. Le «boom» du vélo a entraîné encore bien d'autres initiatives à l'intention des cyclistes:

- toute une série de livres consacrés au vélo ont paru;
- les routes qui conviennent le mieux à la pratique du vélo ont été indiquées, par exemple sur les cartes pour cyclistes éditées par l'Association suisse des transports en collaboration avec la maison d'édition Kümmerli + Frey (ont paru jusqu'ici: Zurich — Schaffhouse, Lac de Zurich — Zoug, Bâle — Altenkirchen, Berne — Fribourg, Argovie);
- les amateurs de vélo peuvent choisir parmi une centaine de propositions de vacances à bicyclette;
- des ateliers spécialisés fabriquent sur demande des vélos de récupération ou spéciaux.

Diverses associations et organisations soutiennent notamment la cause des cyclistes, comme par exemple l'Union du touring ouvrier suisse, l'Union vélocipédique et motocycliste suisse, le Touring Club Suisse et l'Association suisse des transports (AST) avec les groupes locaux de cyclistes.

Ces diverses prestations destinées aux amateurs de la petite reine déterminent de plus en plus de Suisses à échanger à l'occasion ou régulièrement le volant de leur voiture contre le guidon d'un vélo. A quand votre tour?

Faites du vélo!

En collaboration avec les Offices fédéraux de l'énergie et de la protection de l'environnement, l'Association suisse des transports (AST) vient d'édition une brochure afin d'inciter plus de gens à prendre ou à reprendre le vélo. Cette brochure a été publiée dans le cadre de la Semaine suisse du vélo 1983. Maintes raisons parlent en faveur d'un recours plus fréquent à la bicyclette:

- Pour les courtes distances, le vélo économise de l'essence, du temps et des nerfs (recherche d'une place de parc).
- Plus de deux millions de vélos circulent en Suisse, ne produisant pas de gaz d'échappement et ne faisant pas de bruit.
- La pratique du vélo est bonne pour la forme et la santé: un corps bien entraîné est moins exposé aux maladies infectieuses et aux refroidissements.

Il est du reste devenu beaucoup plus facile de troquer le volant de sa voiture contre le guidon. Le prestige du vélo et — petit à petit — la sécurité de ce moyen de locomotion se sont sensiblement améliorés au cours de ces der-

nières années grâce à l'aménagement de pistes cyclables dans différents cantons et communes. Les cyclistes bénéficient en outre de nouvelles prestations pour lesquelles le travail de 22 groupes locaux de cyclistes en Suisse joue un rôle très important:

- Des manuels facilitent les travaux de réparation des bicyclettes.
- Des plans de ville indiquent les routes qui conviennent le mieux à la pratique du vélo.
- Des cartes pour cyclistes favorisent l'organisation de randonnées, etc.

Afin d'économiser de l'énergie dans tout le pays et de respecter davantage l'environnement, nous souhaiterions qu'un nombre accru de personnes se laissent convaincre par le charme de la petite reine — soit pour se rendre à leur travail, soit pour les loisirs. La brochure conçue dans ce but peut être obtenue gratuitement auprès de l'Association suisse des transports (AST, Bahnhofstrasse 8, 3360 Herzogenbuchsee).

*Office fédéral de l'énergie.
Campagne nationale
pour l'économie d'énergie.*

Nouvelles brèves

Coopératives d'habitation: une nette progression

Si la construction de logements enregistre un recul de 4% en 1983, les coopératives d'habitation voient leur production augmenter de 23,5% (*Vie économique*, avril 1984). Un beau résultat qui s'inscrit dans une tendance de trois années consécutives. Tout près d'un logement sur dix relève du mouvement coopératif. Ce regain de vitalité est à porter au crédit des locataires. Il se trouve, en effet, que ce type d'habitation joue un rôle régulateur dans un marché caractérisé par la pénurie

chronique. On sait que cette pénurie est un générateur des tendances inflationnistes. Par ailleurs, le recul de la production de logements ne provient pas de la Suisse romande puisque, à 20 unités près, le résultat est le même qu'en 1982. Le dynamisme de nos associations de locataires ne semble donc pas aussi nocif que certains aiment à le dire.

*Dans «Droit au Logement»
de juillet-août 1984.*

A Genève, plus de pouvoir au Conseil administratif en matière d'acquisitions immobilières

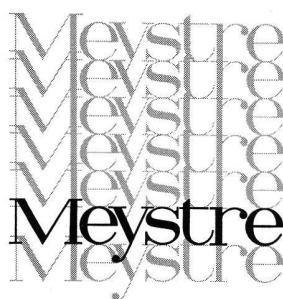
Le Conseil administratif de la Ville de Genève est obligé de soumettre à l'approbation du Conseil municipal tout achat immobilier: cela prend du temps, si bien que nombre d'occasions d'achat ont été manquées, compte tenu des délais de présentation au Conseil municipal. C'est pourquoi le Conseil administratif souhaite obtenir une dotation financière annuelle, qui lui permette d'acheter rapidement les terrains et biens immobiliers qu'il juge nécessaires. En effet, pour développer

son action sociale dans le domaine du logement, la Ville, qui possède 381 immeubles locatifs, soit 4975 logements, prévoit d'investir, de 1984 à 1987, plus de 250 millions dans le secteur immobilier, logement et achat de terrains. Il est vrai qu'il y a, à Genève, plus de 6000 demandeurs de logement, inscrits auprès des services de la Ville ou auprès des régies immobilières. C'est pourquoi la Ville projette de construire environ 900 appartements dans les quatre ans à venir.

En 1983, plus de 41 000 logements construits en Suisse

Selon des statistiques fournies par l'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail, on a construit en 1983, dans l'ensemble des communes suisses, 41 605 logements. Cette production a été de 1860 logements inférieure à celle de 1982, soit une diminution de 4,3%. C'est la première fois depuis 1978 que l'on enregistre une baisse

par rapport à l'année précédente. En ce qui concerne les maisons unifamiliales — les villas — la baisse constatée depuis 1981 se poursuit: -10% de moins en 1983 (-16% en 1982). En 1983, on a accordé des permis de construire pour 54 818 logements, soit 10,6% de plus par rapport à 1982.



Papiers peints
Revêtements muraux

Lausanne

021/20 51 31

Berne

031/22 85 52

Sion

027/23 25 55

Genève

022/45 31 40



Maîtrise fédérale

**Ernest
Deléderray
SA
Lausanne**

Installations sanitaires
Ferblanterie - Couverture
Travaux d'entretien

1, rue du Nord,
Tél. 021/22 18 33

1005 Lausanne